

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « SOCIETE ATELIER MEUBLE INTERIEURS » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 25 juin 2020

A partir du 30 septembre 2020,

- Les **4 634 696** actions anciennes de la société « **SOCIETE ATELIER MEUBLE INTERIEURS** » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : SAM20
 - Code ISIN : TN0007740038
 - Groupe de Cotation : 32
- Les **926 939** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour cinq (05) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.